

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit EpoxyStrip
Code du produit KWZ 75
UFI YC32-9MY3-2E5E-D6H2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange Détergent
Catégorie d'utilisateurs: utilisateurs professionnels.
Utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise KWZ Industrie AG
Ringstrasse 15
CH-8600 Dübendorf
Telefon +41 44 404 22 88 [8-17h]
Telefax +41 44 404 22 99
Help-desk: info@kwzag.ch / www.kwzag.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence Tox Info Suisse : [24h/7d]
Tel. 145 / info@toxinfo.ch

Date d'émission 04.03.2021

Version 1.0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1, H318
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B, H360D

Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H360D: Peut nuire au fœtus.
Conseils de prudence	P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation. P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
Informations supplémentaires	Aucun(e).
Identificateur de produit	1-Ethyl-2-pyrrolidone, No.-CAS 2687-91-4, No.-CE 220-250-6 Formic acid, No.-CAS 64-18-6, No.-CE 200-579-1
2.3. Autres dangers	Pas de dangers particuliers à signaler.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Formulation.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
1-Ethyl-2-pyrrolidone	>=65%- <75%	Acute Tox. 4 H302, Eye Dam. 1 H318, Repr. 1B H360 (D)	No.-CAS: 2687-91-4 No.-CE: 220-250-6
Formic acid	>=5%- <10%	Skin Corr. 1A H314 [Skin Corr. 1A H314: C ≥ 90 % Skin Corr. 1B H314: 10 % ≤ C < 90 % Skin Irrit. 2 H315: 2 % ≤ C < 10 % Eye Irrit. 2 H319: 2 % ≤ C < 10 %]	No.-CAS: 64-18-6 No.-CE: 200-579-1 No.-Index: 607-001-00-0

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Consulter un médecin. Provoque de graves brûlures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers**Équipement spéciaux pour la protection des intervenants**

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**Conseils pour les non-secouristes**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Conseils pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres. Ventiler la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Enlever avec un absorbant inerte. Neutraliser avec du (de la, de l') .

6.4. Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Porter un équipement de protection individuel. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Éviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Dans le récipient fermé de moins de 2 ans sur la date de fabrication de conserves. Classe de stockage (CH) 12.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

1-Ethyl-2-pyrrolidone (CAS 2687-91-4)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	2 ppm TWA [MAK] (aérosol, vapeur)
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)	9.4 mg/m ³ TWA [MAK] (aérosol, vapeur)
	4 ppm STEL [KZW] (aérosol, vapeur)
	18.8 mg/m ³ STEL [KZW] (aérosol, vapeur)

Formic acid (CAS 64-18-6)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	5 ppm TWA [MAK]
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)	9.5 mg/m ³ TWA [MAK]
EU - Occupational Exposure (2006/15/EC) - Second List of Indicative Occupational Exposure Limit Values - TWAs	10 ppm STEL [KZW]
	19 mg/m ³ STEL [KZW]
	5 ppm TWA
	9 mg/m ³ TWA

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Éviter le contact avec la peau et les yeux. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Protection individuelle

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 14387).

Protection des mains Gants de protection conformes à EN 374. Gants en Butyl. Temps de percée: > 8 h.

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection de la peau et du corps Vêtements de protection à manches longues. Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Risques thermiques Ne pas chauffer le produit.

Contrôle d'exposition de l'environnement S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Visqueux.
Couleur	Jaune clair.
Odeur	Caractéristique.
Point de fusion/ point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non déterminé.
Point d'éclair:	> 60°C
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	Non applicable.
Viscosité cinématique:	[dyn.] >2.5 mPas (20°C)

Solubilité:	complètement miscible (Eau)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	1.05
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition en utilisation conforme.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas de dangers particuliers à signaler.
10.4. Conditions à éviter	La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. Ne pas congeler.
10.5. Matières incompatibles	Des oxydants.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	1-Ethyl-2-pyrrolidone (CAS 2687-91-4) Dermal LD50 Rat > 2000 mg/kg (ECHA_API) Oral LD50 Rat = 1350 mg/kg (NLM_CIP) Formic acid (CAS 64-18-6) Inhalation LC50 Rat = 15 g/m3 15 min(NTP) Oral LD50 Rat = 1100 mg/kg (NLM_CIP)
Corrosion/irritation cutanée	Provoque une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Aucun(e).
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Peut nuire au fœtus. effets toxiques pour la reproduction
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.
Expérience chez l'homme	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

11.2. Informations sur les autres dangers

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Risque de lésions oculaires graves.

Autres données Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Peut changer le pH de l'eau. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

1-Ethyl-2-pyrrolidone (CAS 2687-91-4)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data LC50 96 h Danio rerio 464 - 999 mg/L [static] (ECHA)

Formic acid (CAS 64-18-6)

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data EC50 48 h Daphnia magna 120 mg/L (IUCLID)
EC50 48 h Daphnia magna 138 - 165.6 mg/L [Static] (EPA)
Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data EC50 96 h Desmodesmus subspicatus 25 mg/L (IUCLID)
EC50 72 h Desmodesmus subspicatus 26.9 mg/L (IUCLID)

12.2. Persistance et dégradabilité Devrait être biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Une bioaccumulation est peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien Pas d'information disponible.

12.7. Autres effets néfastes Catégorie de risques pour l'eau (CH): B.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas éliminer avec les déchets ménagers. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: Code d'élimination de déchet 14 06 03 . Les résidus sont à traiter comme des déchets dangereux.

Emballages contaminés Eliminer comme le produit non utilisé. Code d'élimination des déchets 15 01 02.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement Non applicable.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
Règlement type des ONU	
ADR/RID	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.
IATA	Non réglementé.
Autres Informations	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	CPID-Nr.: 585084-61 Suivre l'ordonnance 5 relative à la loi le travail (SR 822.115 – Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5)) et l'ordonnance du DEFR (SR 822.115.2). Suivre l'ordonnance du DEFR ur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité (SR 822.111.52 / Art.13 - Ordonnance sur la protection de la maternité). VOC (CH) = 0%
1-Ethyl-2-pyrrolidone (CAS 2687-91-4) EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex II - Prohibited Substances Formic acid (CAS 64-18-6) Switzerland - Air Pollution Control - Organic Substances - Gases, Vapors or Particulates EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	Prohibited Category Class 1 Present ([200-579-1])
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	CPID: Chemical Product IDentification / Registre-public-des-produits [CH] CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS) MAK: Limites nationales d'exposition professionnelle. VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV)
Les principales références bibliographiques et sources de données	L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.
Procédure de classification	Méthode de calcul. Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H302: Nocif en cas d'ingestion. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H360D: Peut nuire au fœtus.
Conseils relatifs à la formation	Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.
Autres informations	Description du produit.

Mode d'emploi

Conserver hors de la portée des enfants.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.